



DEMANDE DE DEVIS POUR UN CONTRAT PORTANT SUR LA TELEPHONIE MOBILE PROFESSIONNELLE

Le contrat porte sur la souscription de 2 forfaits de téléphonie mobile.

Les prestataires sont tenus de maintenir leurs offres durant la période de validité qui est de 90 jours après la date limite de remise des offres.

La durée de souscription au marché se fait pour une durée maximum de 36 mois, la date effective d'exécution du marché sera communiquée ultérieurement au candidat retenu.

Le présent marché ne présente pas de tacite reconduction.

Le devis détaillera :

-
- la mise à disposition de cartes SIM et un accès au réseau mobile ;
 - l'offre de prix comprenant le coût des abonnements pour des communications (appels nationaux fixes et mobiles illimités et service de messagerie SMS et MMS), un accès à Internet mobile (réseau 4G - 40 Go) ainsi que la validité des tarifs pour la durée du contrat ;
 - un tableau récapitulatif devra retracer l'ensemble des propositions de prix en H.T. et en T.T.C. ;
 - l'offre de prix devra détailler les coûts par minute pour l'ensemble des communications locales, nationales, internationales vers les lignes fixes, mobiles et numéros spéciaux ;
 - le remboursement des communications frauduleuses en cas de vol ;
 - la portabilité des numéros existants (communiqués uniquement au titulaire du marché) ;
 - le transfert des sonnées de la carte SIM existante pour chacun des numéros d'appel sur la nouvelle carte SIM correspondante ;
 - les interlocuteurs dédiés pour la gestion du contrat et du suivi technique ;
 - une assistance opérationnelle 7j/7j ;
 - un numéro d'assistance (précision s'il s'agit d'un numéro d'appel gratuit) ;
 - les engagements portant sur la garantie du temps de rétablissement
-

La facturation se fera mensuellement et le règlement par virement administratif. La facture comportera les mentions légales ainsi que le numéro du contrat. La mise à disposition de la facture obligatoirement sur CHORUS PRO par le prestataire vaut date de départ du délai règlementaire de 30 jours.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier sur l'ensemble des points constituant l'offre.

Les offres devront être adressées au plus tard le 24 mars 2025 à 16h.

Contact : int.0951401@ac-versailles.fr
